

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 05 AVRIL 2019.**

**Etaient Présents** : Christine BUCHON, Stéphanie CROXO, Fabienne PESENTI, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Gérard HALIN, Eric LAFONT, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Jean-Paul PETIT.

**Secrétaire de séance** : Patrick BERNARD.

**Ordre du jour** :

- Compte de gestion 2018 service mairie,
- Compte de gestion 2018 service assainissement,
- Compte administratif 2018 service mairie,
- Compte administratif 2018 service assainissement,
- Délibérations d'affectation des résultats services mairie et assainissement,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019,
- Vote des subventions aux associations du village 2019,
- Vote des tarifs communaux 2019,
- Budget principal 2019 service mairie,
- Budget principal 2019 service assainissement,
- Tableau de suivi des emplois
- Divers.

---

**- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Ouverture de la séance à 18h30.

**1 – Votes des comptes de gestions et administratifs 2018 :**

**M14** : Dépenses fonctionnement : 213 836,65 €  
Recettes fonctionnement : 291 280,95 €  
Dépenses investissement : 75 971,59 €  
Recettes investissement : 33 009,98 €

**M49** : Dépenses fonctionnement : 0,00 €  
Recettes fonctionnement : 0,00 €  
Dépenses investissement : 19 060,12 €  
Recettes investissement : 6 787,48 €

Les comptes de gestions et administratifs sont rigoureusement identiques.

Afin de procéder au vote Mr le Maire quitte la séance :

Tous les comptes 2018 sont **votés à l'unanimité.**

Félicitations à notre secrétaire pour l'excellente tenue des comptes.

**2 - Subventions associations.**

-APE Le Troubadour=16€ par enfant :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>
-La Diane=200€ :	<b>2 abstentions.</b>
-ANIM EUZET=300€ :	<b>2 abstentions.</b>
-Club des Aînés=200€ :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>
-QWAN KI DO =200€ :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>
-EUZET TONIC=200€ :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>
-Théâtre « LES AUTRES » =200€ :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>
-Les ELFES ET NOUS =200€ :	<b>Adopté à l'unanimité.</b>

### **3 – Tarifs communaux 2019 :**

Les tarifs demeurent inchangés.

**Adopté à l'unanimité.**

### **4 – Taux d'impositions 2019 :**

Malgré la baisse des dotations de l'état et la restriction des subventions allouées aux communes, Mr le Maire propose de ne pas augmenter cette année encore les taux d'impôts locaux, et rappelle que le maintien des taux depuis plusieurs années consécutives n'est pas le fruit du hasard mais celui d'une gestion rigoureuse menée d'une main de maître par le 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances. Patrick BERNARD est félicité à juste titre. Les taux des 3 impôts : taxe habitation, foncier bâti et foncier non bâti restent donc inchangés.

**Adopté à l'unanimité.**

### **5 – Vote des budgets :**

M14 : Dépenses fonctionnement : 497 733 ,93 €

Recettes fonctionnement : 497 733 ,93 €

Dépenses investissement : 626 319,43 €

Recettes investissement : 626 319,43 €

Le budget communal 2019 est **voté à l'unanimité.**

### **6 – Vote du budget assainissement:**

M49 : Dépenses fonctionnement : 12 000 €

Recettes fonctionnement : 12 000 €

Dépenses investissement : 80 961,03 €

Recettes investissement : 80 961,03 €

Le budget assainissement 2019 est **voté à l'unanimité.**

### **7 –Tableau du suivi des emplois :**

-Le tableau de gestion du personnel pour l'année 2019 est **adopté à l'unanimité.**

### **8 – Divers :**

-L'Association des communes Forestières demande au Conseil Municipal de délibérer contre une mesure qui permettrait à l'ONF de percevoir les recettes provenant des coupes de bois sur les forêts communales, avant sa restitution.

**Adopté à l'unanimité.**

-Une demande de pâturage dans les bois communaux est sollicitée par un éleveur de chèvre d'une Commune voisine.

Une convention est en préparation avec l'ONF.

**Adopté à l'unanimité.**

-La procédure d'incorporation de 2 parcelles jugées « biens sans maitres » arrive à son terme, il y a donc lieu de délibérer pour l'incorporation de ces 2 parcelles dans le patrimoine communal et de donner tous pouvoirs au maire pour mener à bien cette procédure.

**Adopté à l'unanimité.**

-La réfection des chaussées de Rue des Grottes et du Château va être réalisée.

-L'achat d'un nouveau véhicule est à l'étude décision au prochain Conseil.

-Le débroussaillage des abords des chemins communaux dans le cadre des OLD est fini dans certaines zones de la Commune.

-Les travaux du foyer sont bien avancés mais quelques modifications pour optimiser l'accès PMR doivent être réalisées.

-Un devis a été demandé pour équiper la bibliothèque d'un ordinateur. La décision quant aux logiciels dont il sera équipé est à étudier avec les services de l'Agglo pour une mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

La séance est levée à 20h00.